



Objectifs de la formation

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Les évolutions des systèmes indemnitaires
- La réparation intégrale
- Les outils documentaires
- L'audit préparatoire
- La démarche médico-légale et l'expertise
- La nomenclature Dinthillac
- Le dommage psychique (aspects juridiques)
- Les préjudices des victimes directes et des victimes indirectes
- Les référentiels et barèmes
- Les recours des tiers payeurs
- Réforme et prospectives

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jours = 6 heures

Date et lieu

Paris

5 décembre 2019

Délocalisation à la demande

Formation animée par :

Claude Lienhard - professeur émérite des universités, avocat spécialiste en réparation du dommage corporel, président de PAV (France Victimes 75 Paris)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

Coût intra : sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.